Secrétariat aux affaires autochtones

Québec

Secrétariat aux affaires autochtones

Notes pour une allocution de M. Benoît Pelletier à l'occasion de la soirée-hommage pour les 25 ans de l'Institut culturel et éducatif montagnais (ICEM)

« Pour une coopération durable avec les autochtones »

Sept-Îles, le 16 octobre 2003

(La version prononcée fait foi)

Salutations des dignitaires présents,
Chers amis,

Kwé!

Nemeshte-menouèntèn n'tshish outé étayan.

Je voudrais tout d'abord remercier monsieur Gilbert Pilot de son accueil et l'Institut culturel et éducatif montagnais de me donner l'occasion de m'adresser à vous ce soir, dans une région dont l'histoire a été et demeure profondément marquée par la présence des communautés autochtones. J'aimerais saluer de manière particulière les chefs des communautés de la nation innue, et plus particulièrement le chef de Uashat-Maliotenam, Rosario Pinette, qui me font l'honneur de m'accueillir ici, ce soir. C'est une grande joie pour moi d'être ici aujourd'hui afin de prendre part aux célébrations entourant les 25 années d'existence de l'Institut culturel et éducatif montagnais et de partager avec vous quelques réflexions sur notre avenir commun et sur l'esprit de coopération qui doit guider nos relations.

Cette célébration des 25 premières années de l'Institut témoigne du chemin parcouru par les communautés autochtones au cours des dernières décennies et du dynamisme dont elles font preuve dans plusieurs domaines d'activité. Cet organisme illustre la capacité des Autochtones d'assumer eux-mêmes leur propre développement. Il met aussi en évidence le travail qu'il nous reste à accomplir ensemble pour que chaque nation autochtone puisse continuer à progresser et à se développer pleinement.

Cette célébration illustre aussi notre longue collaboration, qui remonte, en fait, à la création de l'ICEM, en 1978. Le gouvernement du Québec et l'ICEM sont partenaires depuis un quart de siècle. Au cours de cette période, le Québec s'est fait un devoir d'appuyer financièrement des projets voués à la conservation et à la promotion de la culture et de la langue innues.

C'est d'ailleurs avec l'aide d'organismes comme l'ICEM, et grâce à la tenue d'activités d'information et de sensibilisation ainsi qu'au développement d'outils didactiques, que nous pourrons contribuer ensemble à l'avancement d'un savoir collectif, riche et prospère pour les générations à venir.

L'éducation, au sens large, mène à la connaissance, et la connaissance encourage le respect mutuel, gage de dialogues fructueux. Négliger l'éducation, c'est s'exposer aux assauts de l'intolérance et des préjugés.

Notre dialogue, un gage du succès de nos relations

L'état actuel des relations entre le gouvernement et les Autochtones est le fruit d'un travail de longue haleine. De part et d'autre, nous avons dû faire un effort de sensibilisation pour en arriver à la situation actuelle, empreinte de respect et de confiance.

La politique du nouveau gouvernement du Québec accorde une place toute spéciale aux liens du Québec avec les nations autochtones. Cette politique pourrait se résumer en deux maîtres mots : continuité et progrès.

Il n'était donc pas surprenant que, dès juin dernier, le nouveau gouvernement du Québec ouvre une voie nouvelle de coopération avec les Autochtones. Le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, s'est engagé en effet, avec le chef régional de l'Assemblée des Premières nations du Québec et du Labrador, M. Ghislain Picard, à former cet automne un conseil conjoint des élus. Il s'agit de la première initiative du genre au Québec. Ce conseil conjoint abordera, notamment, les enjeux concernant le territoire et les ressources, la fiscalité et le développement de l'économie ainsi que les services à la population autochtone sur et hors réserve. Nous espérons vivement que cette initiative conduise à la création d'un forum permanent d'échanges et de coopération.

Le nouveau gouvernement du Québec est fermement résolu à établir une relation nouvelle avec les nations autochtones fondée sur le respect mutuel, le partage et la responsabilité conjointe. Nous voulons bâtir une coopération durable qui s'inscrit dans le respect et la conciliation des droits et intérêts de chacun.

En réalité, nous sommes ramenés à cet enjeu fondamental : comment assumer dans l'histoire, dans la société d'aujourd'hui et dans celle de demain, la rencontre commencée il y a plus de quatre siècles entre nos ancêtres explorateurs venus d'Europe et vos pères autochtones qui occupaient et maîtrisaient le territoire depuis des millénaires? Comment poursuivre cette rencontre dans une société essentiellement moderne alors que les communautés autochtones cherchent à renforcer leur identité, leur culture, leur développement et leur autonomie ? Comment s'assurer que nos concitoyens feront preuve également d'un respect mutuel et qu'ils sauront dépasser les préjugés qui survivent, malheureusement?

En cherchant des réponses à ces questions, nous devons inévitablement retourner au point de départ de notre aventure commune.

Il s'est passé ici ce qui s'est produit dans une grande partie de l'Amérique : Européens et Amérindiens se sont engagés dans une vaste entreprise d'échanges et de coopération autour du commerce des fourrures. Mais, en réalité, les répercussions de l'échange et de la coopération ont été beaucoup plus globales. En termes d'aujourd'hui, nous dirions qu'il y a eu une alliance technologique et stratégique : Européens et Amérindiens ont échangé des technologies et des connaissances qui ont bénéficié aux deux groupes.

Si les relations entre Autochtones et non-Autochtones ne se sont pas toujours déroulées sous un jour aussi serein, je crois que nous entrons progressivement dans une nouvelle alliance, une alliance large, qui rayonne bien au-delà des communautés autochtones et de leurs régions. Elle peut éventuellement toucher tout le Québec et le Canada. Cette alliance découle certes du nouveau cadre juridique qui régit désormais les rapports entre les gouvernements et les Autochtones et qui a donné lieu à plusieurs ententes entre les deux parties. Mais elle émane également du dynamisme qui a émergé des communautés elles-mêmes, grâce aux initiatives des chefs, des éducateurs, des femmes, des entrepreneurs, des artistes, etc. Pratiquement toutes les communautés se sont engagées dans des projets de développement économique, social et culturel. Ces projets procèdent tous d'une même ambition, celle de s'affirmer comme nations autochtones et de s'affranchir sur le plan économique.

Mais, cette vitalité autochtone ne serait pas ce qu'elle est sans la nouvelle jurisprudence constitutionnelle qui est apparue au début des années 70, au moment où des projets de développement économique ont poussé les Autochtones à s'organiser pour défendre leurs droits. La plus haute instance judiciaire du pays, la Cour suprême du Canada, a ouvert la voie à la reconnaissance des traités et à l'arrimage de l'exploitation des ressources naturelles avec les droits traditionnels des Autochtones dans les domaines de la pêche, de la chasse et des forêts.

Tous conviennent que cette nouvelle jurisprudence constitutionnelle doit finalement assurer le développement économique, social et culturel des nations autochtones, d'autant que plusieurs vivent

dans des conditions économiques très difficiles. En fait, le développement économique est un des enjeux majeurs que doivent affronter les Autochtones. Plusieurs communautés y travaillent et de nombreuses ententes ont été signées avec le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral dans le but de favoriser leur essor économique. Mais il reste beaucoup à faire. Des questions centrales demeurent en suspend concernant par exemple l'utilisation des ressources et la conciliation des droits autochtones avec ceux des non-Autochtones, pour ne mentionner que celles-là. Ces questions sont fondamentales car elles renvoient au statut politique des nations autochtones.

Dans le cas de la nation innue, je crois que nous sommes sur la bonne voie. La preuve : les progrès que nous avons faits au cours des dernières années avec Mamuitun mak Nutashkuan et Mamit Innuat ainsi que l'ouverture montrée par Matimekosh-Lac-John et Uashat mak Maliotenam de parvenir à un traité avec les gouvernements du Québec et du Canada qui rallierait l'ensemble des communautés innue.

Après quelques décennies de progrès, les rapports avec les Autochtones sont à la croisée des chemins, ici au Québec comme ailleurs au Canada. En ce qui nous concerne, nous sommes à l'étape où nous devons définir plus clairement de part et d'autre la portée et l'étendue de l'autonomie autochtone. Le contexte d'aujourd'hui n'est pas celui d'hier. Aussi faut-il que nos principes d'action soient adaptés à la situation présente.

Nous avons besoin d'étendre notre coopération, de la transformer en une grande alliance qui s'enracine aussi bien dans les régions que dans nos milieux économiques, culturels, touristiques, patrimoniaux et financiers respectifs. C'est dans cet esprit que nous avons convenu de former le conseil des élus qui se veut avant tout un forum d'échanges et de dialogue, un lieu de rencontre où les deux parties peuvent apprendre à mieux se connaître, se parler et se comprendre. Nous souhaitons qu'il serve d'exemple et qu'il suscite des partenariats semblables dans différentes sphères d'activité. Nous souhaitons aussi qu'il ouvre la voie à un mécanisme d'échanges permanent.

Il est vrai que nous avons accompli ensemble des progrès importants au cours des décennies passées, mais nous avons aussi vécu des affrontements qui nous rappellent à quel point il est vital d'étendre la coopération au-delà des cercles étroits des dirigeants. Nous avons un travail de fond à accomplir. Qui n'a pas en mémoire ces préjugés forgés au fil du temps à l'égard de l'une ou l'autre de nos sociétés ? Ces préjugés ont la vie tenace et c'est notre devoir de les confronter avec la réalité.

Les nations autochtones désirent, avec raison, se donner des espaces qui leur sont propres, où elles pourront aller elles-mêmes vers leur destin. Mais comme nos avenirs sont indissociables, il nous faut aussi créer des ambitions communes, des appartenances communes, des lieux communs, des patrimoines communs où nous pouvons partager et vivre concrètement la reconnaissance et le respect mutuels. C'est la tâche que je me suis fixée et je suis persuadé que nous pourrons ensemble progresser rapidement dans cette direction.

Plus que jamais, nous avons besoin d'organismes dédiés à l'éducation et aux échanges entre nations. Dans le contexte actuel, nous devons travailler de concert afin de favoriser la cohabitation entre les Innus et l'ensemble de la population du Québec. Les organismes comme l'ICEM devront assumer un leadership dans la consolidation des relations entre Autochtones et non-Autochtones. Ils seront notre rempart contre les préjugés et l'intolérance. Ils seront notre tremplin vers de nouveaux horizons prometteurs.

Merci.

Québec